

M

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence n° 011 / AONO/PU/L12/CDPM-
VNT/2025 du 10/09/2025 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS EN MATERIEL
SANITAIRE ET DE BUREAU AU CENTRE D'URGENCE DE L'HOPITAL DE DISTRICT
D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD**

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de doter le Centre d'Urgence des équipements nécessaires pour fonctionner efficacement et fournir des services de qualité aux patients, le Préfet du Département de la Vallée du Ntem, Maitre d'Ouvrage Délégué et Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National pour la fourniture des équipements en matériel sanitaire et de bureau de Centre d'Urgence de l'Hôpital de District d'Ambam en Procédure d'Urgence.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Appel d'Offres comprennent la fourniture et la livraison des équipements ci-après désignés :

N°	Désignation	Précisions sur marque et caractéristiques
1	Potence	Inox 4 porte sérum
2	Lits d'hospitalisation	Epoxy relevé buste
3	Bassins de lits	En plastique
4	Tables de Chevets	En plastic avec coffrer
5	Chariots de soins	Inox avec couple et terroir 2 étages
6	Haricots de soins	Inox 450 ml
7	Plateaux de soins	Rectangulaire grand model Grand :300x220x30 mm.
8	Berceaux	INOX AVEC Roulette
9	Brancards Roulants	Brancard sur chariot roulette inox
10	Matelas d'hospitalisation	Avec scail 12cm
11	Appareil d'anesthésie avec 2 cuves (isoflurane eSERVO-FLURANE)	2 CUVE ISOFLURANE ET SEVOFLURANE
12	Boites de petite chirurgie	AROMA 13 éléments
13	Boites de césarienne	AROMA
14	Boites de laparotomie	AROMA
15	Boites d'accouchements COMPLER	AROMA
16	Table radiante pour nouveau-né	
17	Vidéo projecteur	epson eb-e01
18	Ordinateurs	HP290G9 Core i3 , 4go de ram et 512Go de disque dur et ecran 19 pouces
19	Photocopie	photocopieur canon ir 2425
20	Ophthalmoscope	
21	Spectrophotomètre de dernière génération	URIT 880
22	Ionographe	URIT 910
23	Centrifugeuse électrique	12 TUBE
24	Centrifugeuse manuelle	
25	Chaise roulante	
26	Table d'accouchement	INOX IMPORTE 2 PARTIE
27	Tensiomètres	ELECTRONIQUE OMRON M7
28	Glucomètre	ONE TOUCH VERIO REFLECT
29	Aspirateur chirurgical	2 BOCAL *2.5L
30	Laryngoscope	5 LAMES
31	Sonde d'intubation	
32	Doppler fœtal	SONATEX
33	Microscope	BINOCULAIRE
34	Ballon de réanimation enfant	
35	Ballon de réanimation adulte	
36	Tabouret réglable	AVEC ADO SOIR
37	Lampes d'examen	LED
38	Table d'opération	MULTIFONCTION HYDRAULIQUE MECANIQUE
39	Table de consultation INOX	
40	Table de bureau	TABLE DE VBUREAU AVEC RETOUR ET CAISSON
41	Chaise de bureau	CAHAISE DE DIRECTION
42	Scialytique	SUR ROULET A 5 REFLECTEUR
43	Bistouri électrique	BIPOLAIRE 400W
44	Tambour de stérilisation	
45	Boites à chirurgie orthopédique	
46	Manomètre a oxygène	
47	laryngoscope	LARYNGOSCOPE 4 LAMES Mc Intosh
48	Attelle	XYMEER
49	négatoscope	UNE PLAGE
50	MONITEUR MULTIPARAMETRE	contec
51	Lunette à oxygène	paquet de 100

3. Tranches /Allotissement

Le présent appel d'offres comporte un lot unique.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 97 590 000 (quatre dix-sept millions cinq cent quatre-vingt-dix mille) Francs CFA pour un lot unique.

5. Délai(s) prévisionnel(s) et lieu(x) de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de quarante-cinq (45) jours à livrer au Centre d'Urgence de l'hôpital de District d'Ambam. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à aux prestataires et aux entreprises de droits camerounais spécialisées en la matière et pouvant justifier d'une expérience minimale dans la réalisation des prestations similaires et répondant aux critères de qualification indiquées dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

7. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par les Dépenses Communes de Fonctionnement de l'exercice 2025 sur la ligne d'imputation budgétaire n°5985 20103330010 523316 331.

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est *hors ligne*.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquittée à la main et timbrée, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à Un million neuf cent cinquante un mille huit cent (1 951 800) FCFA ; et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services de la Préfecture d'Ambam (Secrétariat Particulier du Préfet) aux heures ouvrables tél : 222 48 23 13/697 94 48 65 dès publication du présent Avis.

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier peut être obtenue au Secrétariat Particulier du Préfet de la vallée du Ntem, BP : 201 Ambam, téléphone : 222 48 23 13/697 94 48 65 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable *des frais d'achat du DAO* de 75 000 (soixante-quinze mille) Francs CFA. Payable à la Recette des Finances d'Ambam..

12. Remise des offres

- Chaque offre est rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir devra parvenir au Secrétariat Particulier du Préfet , au plus tard le 08/10/2025 à 13/14 et devra porter la mention :

*Avis d'Appel d'Offres National Ouverte Procédure d'Urgence N°.011 AONO/PU/L12/CDPM-VNT/2025
du 01/10/2025*

**POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS EN MATERIEL SANITAIRE ET DE BUREAU AU CENTRE
D'URGENCE DE L'HOPITAL DE DISTRICT D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM,
REGION DU SUD**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

13- Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé. Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage:

- les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires,
- les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- les plis non-conformes au mode de soumission

- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ; Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière de première catégorie agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

Pour le cas de l'Appel d'Offres Restreint (ouverture en 02 temps) : il y a lieu de relever qu'en plus du nombre d'exemplaires de l'offre financière requis, le soumissionnaire est tenu de présenter un exemplaire de cette offre financière, dans une enveloppe scellée pour servir d'offre témoin marquée comme telle, et destinée à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics pour conservation. Le défaut de présentation de cette offre témoin entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné, dès l'ouverture des plis par la Commission de Passation des Marchés.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps

En tout état de cause, l'ouverture des pièces administratives et des offres techniques /et/ou financières aura lieu le 08/10/2025 à 14 heures par la Commission d Départementale de Passation des Marchés de la Vallée du Ntem dans la salle de conférence sise à la Préfecture d'Ambam.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

15. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

[Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à éviter pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation.]

Il s'agit notamment :

- de l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
- de la non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ;
- du non-respect d'au moins 13/19 critères essentiels (13/19 renvoyant au seuil de qualification des offres techniques) sur Y (Y renvoyant au nombre total de critères essentiels) ;
- de l'absence de prospectus, catalogue, dessin ou fiche technique produit par le fabricant ;[le cas échéant] ;
- du non-respect de l'une des spécifications techniques majeures indiquées dans les Spécifications Techniques des fournitures du présent DAO, le cas échéant ;
- de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- de l'absence d'un élément dans l'offre financière (soumission, BPU, DQE)
- de l'absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de chantier durant les trois (03) dernières années ;
- de l'absence de la charte d'intégrité ;
- de l'absence de la déclaration d'engagement social et environnemental ;

NB : En fonction de la spécificité de la prestation, d'autres critères pertinents pourront être ajoutés lors de l'élaboration des DAO.

15.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des fournisseurs porteront à titre indicatif sur :

- la présentation de l'offre ; 2pts
- les références du soumissionnaire ; 4pts
- le délai de garantie ; 1pts

- le planning et délai de livraison ; 2pts
- la capacité financière ; 1pt
- la preuve d'acceptation des conditions du marché ; 2pts
- le service après-vente (disponibilité des pièces de rechange, atelier de réparation, personnel technique), le cas échéant ; 2pts
- la qualification et l'expérience du personnel, le cas échéant ; 2pts
- la méthodologie, le cas échéant.3pts

[NB : Indiquer les principaux critères de qualification qui montrent que le soumissionnaire dispose des capacités techniques et des ressources requises pour mener à bien l'exécution du marché. Ces critères seront détaillés à l'article 29 du RPAOJ]

[Le système de notation des offres par attribution des points ne s'appliquera qu'en cas de fourniture complexe ou de grande envergure. Dans le cas contraire seul le mode de notation binaire (oui ou non) sera appliqué].

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre sera évaluée la moins-disante.

17. Nombre maximum de lots :

Sans objet car l'Appel d'Offres est à un lot unique.

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant l'indiquer la durée entre 90 jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier du Préfet de la Vallée du Ntem.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) , l'ARMP au numéro (+237) 222 48 23 13/697 94 48 65 ou le MO/MOD au numéro

Ambam, le 10 SEPT 2025

LE PREFET, Maître d'Ouvrage Délégué

Copie:

- MINMAP/YDE
- ARMP/YDE
- Maître d'Ouvrage ou MOD concerné, le cas échéant
- Président CDPM VNT
- CDS/AMB ;
- Affichage chrono

